Communiqué de presse

VALSERHÔNE
Ma ville par nature

INAUGURATION DES BERGES DU RHÔNE

10/10/2026

Une nouvelle promenade qui invite les Valserhônois et les visiteurs à s'approprier les berges du Rhône et qui s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue du cadre de vie et de respect de l'environnement.

Ce samedi 10 octobre a été inauguré le **1er tronçon de l'aménagement des berges du Rhône, depuis la base d'aviron d'Arlod jusqu'à la Plaine des Sports.** Ce tronçon fait partie d'un ensemble de nouveaux cheminements qui vont compléter les aménagements réalisés de 2011 à 2015 le long du Rhône côté centre-ville. L'objectif est de créer une **continuité piétonne et cyclable de type voie verte reliant le centre-ville, depuis la place des frères Zanarelli, jusqu'à la base d'aviron d'Arlod, sur une distance totale d'environ 3 kilomètres**, incluant les 750 mètres déjà aménagés dans les années 2010.

Anne-Laure OLLIET, Maire de Valserhône, et de nombreux élus municipaux étaient présents à cette inauguration, aux côtés de Karine GARCIN-ESCOBAR, Sous-Préfète de Nantua, Jean-Yves FLOCHON, Vice-Président du Département de l'Ain délégué à l'agriculture, à la préservation de la biodiversité et des ressources et à l'environnement, et Laurent TONINI, Directeur de la Direction Territoires à la Compagnie Nationale du Rhône.

Les festivités se sont poursuivies toute l'après-midi avec des démonstrations du club local d'aviron.

Service Communication
communication@valserhone.fr

Un projet ambitieux et respectueux de l'environnement, décliné en 4 tronçons

La conception du nouveau parcours a mis l'accent sur la préservation de l'environnement, autant au niveau de la flore que de la faune. Les ambiances et les aménagements ont été adaptés en fonction des différents secteurs traversés, permettant des variations et des équipements spécifiques selon les besoins et contraintes de chaque zone. Une place très importante a été donnée aux espaces arborés afin de créer des îlots de fraîcheur.

- Tronçon 1 depuis Arlod jusqu'à la Plaine des Sports (rue de l'Industrie)

Ce parcours est caractérisé par une ambiance ''nature et sport'', avec deux belvédères et une vue panoramique sur le Rhône. L'entrée à l'extrémité sud du parcours est marquée par une majestueuse arche provenant de l'ancien manoir, à proximité directe de l'église d 'Arlod. De nombreux agrès sportifs et ludiques ainsi que des espaces de détente avec tables et bancs jalonnent le cheminement. Ce tronçon est terminé et a été ouvert au public à l'occasion de l'inauguration du 10 octobre.

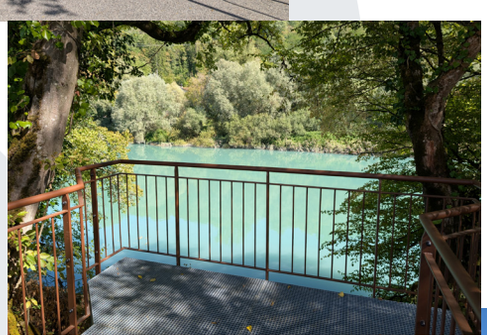

- Tronçon 2 depuis la Plaine des Sports (rue de l'Industrie) jusqu' au giratoire Porte de l'Ain

Ce tronçon a principalement vocation à assurer une liaison sécurisée en mode doux, la rue de l'Industrie étant située dans un espace peu urbanisé mais avec un flux routier dense. Les travaux sont en cours, avec une fin des travaux estimée à novembre 2026.

- Tronçon 3 du giratoire Porte de l'Ain jusqu'au Parc de Savoie

Il s'agit du réaménagement du parc de Savoie avec réhabilitation de l'aire de jeux et création d'un belvédère offrant une vue spectaculaire sur la cascade se jetant dans le Rhône. Les travaux sont en cours de finition.

- Tronçon 4 du Parc de Savoie jusqu'à l'Espace Louis Chanel

Le tronçon 4, actuellement en phase d'avant-projet, consistera à aménager l'espace situé directement en bordure du Rhône depuis la crèche «Les mille pattes» jusqu'au parcours existant, dans un espace naturel et ludique. Sa réalisation nécessite une importante opération de dépollution et de déconstruction de la friche industrielle Goyot. L'accent est mis à la fois sur la création d'îlots de fraîcheur en bordure du Rhône et sur l'augmentation de l'offre de stationnement à proximité directe du centre-ville.

Service Communication
communication@valserhone.fr

Investissement et partenaires financiers

Montant global estimé pour les tronçons 1, 2 et 3 : environ **2,94 M€ TTC**.

Montant estimé pour le tronçon 4 : **3,84 M€ TTC** (hors honoraires de maîtrise d'oeuvre).

Ces aménagements sont réalisés d'une part par de l'autofinancement de la Ville et d'autre part grâce aux subventions des partenaires suivants pour un montant total de **3 416 090 €** :

- État : 400 000 €
- Région Auvergne Rhône Alpes : 1 000 000 €
- Département de l'Ain : 500 000 €
- CNR (Compagnie Nationale du Rhône) : 1 216 090 €
- Fonds friches - Tronçon 4 : 300 000 €

CONTACTS PRESSE

communication@valserhone.fr

E. Vanesse 06 47 52 13 46 / C. Desmaris 07 88 05 18 73 / V. Baloche 06 11 57 83 88